

Conseil de quartier – secteur 4

8 juin 2023 – salle des mariages – 19h30

Ensemble pour une démocratie participative

Présents :

- 15 habitants
- Didier FISCHER, Maire
- Nicolas ROBBE, Conseiller Municipal délégué à la participation citoyenne
- Cyril LONGUÉPÉE, Maire-Adjoint chargé de la transition écologique, de l'urbanisme et des travaux
- Nathalie GERVAIS, Conseillère Municipale (représentant du Conseil Municipal)
- Olivier RACHET Conseiller délégué au handicap et à l'accessibilité des ERP, à la sécurité des bâtiments, des réseaux et à la mise en place des zones 30
- Xavier GIRARD, Conseiller Municipal (représentant du Conseil Municipal)

Retour synthétique sur les projets :

- **Projet 1** : Sécurisation des modes de circulation sur divers axes
- **Projet 2** : Reprise du parc de le Prévenderie
- **Projet 3** : Réflexion sur un cheminement piéton et mise en place d'un passage protégé autour du rond-point du Cèdre
- **Projet 4** : Création d'une aire de jeux quartier gare
- **Projet 5** : Reprise du grillage le long de la résidence Maison Blanche

Introduction :

M. Nicolas ROBBE rappelle les objectifs et enjeux des conseils de quartiers.

M. le Maire remercie le public et les élus présents. Il évoque la finalité des Conseils, à savoir définir des projets qui seront soumis au vote des participants en novembre prochain.

M. le Maire revient sur l'importance du PLU (plan local d'urbanisme), et la rénovation thermique (écoles, théâtre...) en cours de réalisation. Un focus est fait sur les grands travaux à venir : la création d'une aire multisports-intergénérationnelle, la reprise de l'école Bouvet...

M. Nicolas ROBBE reprecise les 4 secteurs, l'existence et les dispositions de la charte, le montant du budget participatif alloué, les projets déjà réalisés et ceux à déterminer.

Rappel des projets 2022 :

- 1) LA SÉCURITÉ - Sécurisation des modes de circulation sur divers axes.
- 2) REPRISE DU PARC DE LA PRÉVENDERIE



Échanges divers

Pont de Chevreuse :

Une rencontre de proximité avec les riverains du pont de Chevreuse est prévue le jeudi 14 septembre 2023 Salle des mariages

Des propositions seront faites lors d'un temps d'échange avec les habitants du secteur pour aborder :

- Les Problèmes de stationnement,
- Les Poids lourds,
- Le Danger du pont de Chevreuse (ex : animaux déjà blessés).
- Des trafics avec risque de dealer sont pointés, il est demandé une patrouille de police plus régulière.

Il est rappelé que la police municipale est présente dans ce secteur de manière récurrente.

Pont de la rigole :

- Barrière abîmée, elle est à sécuriser.

Rigoles entre Coignières et les Essarts le roi :

- Proposition d'aménagement en piste cyclable ou pour des balades pédestres.

Cimetière :

Beaucoup de va et viens et peu ou pas de lumière, risque de squat...il est demandé la présence de patrouilles plus régulières ainsi que l'implantation de caméras.

- La présence de notre PM (police municipale) sur ce secteur n'est plus à démontrer.
- Constat de dépôts sauvages avec de très gros encombrants.
 - Il est rappelé qu'il faut absolument prévenir le service concerné pour le constat et le ramassage.

Rue du Mesnil :

- Problème de stationnement sauvage au niveau des rigoles : environ 15 jours de stationnement il y a donc un risque d'enlèvement.
 - Ne pas hésiter à contacter la PM pour l'alerter sur cette situation.
- Il est Demandé des places de stationnement.
 - La demande est à étudier, pour la sécurisation des trottoirs notamment.

Maison Blanche :

- Il a été constaté qu'un grillage dangereux est à changer car risque de blessure.
 - Il faut voir qui en est le propriétaire sur la parcelle du terrain où est implanté le grillage, la copro ou la ville. Par la suite on peut envisager des actions.
- Etat des trottoirs catastrophiques.
 - Il est pris note de ce constat.

Quartier de la gare :

- Des Dépôts sauvages, sont à déplorer.
 - Le constat est confirmé, et la ville a déjà organisé de nombreuses interventions pour ramasser ceux-ci.
- Demande affichage dans la gare (salle des pas perdus) sur le projet « quartier gare » pour informer les habitants.
 - Refus de SQY et de la SNCF.

Val Favry :

- Densité de circulation route de Levis st Nom avec une vitesse excessive.
 - De nombreux contrôles sont réalisés par la PM comme la surveillance du respect des 50 km/h.
- Le Fauchage n'est pas fait régulièrement.
 - Pour des raisons environnementales le fauchage est cadencé et s'effectue selon un planning.



Remarques générales :

- **Aucun passage piéton.**
 - o SQY refuse tout aménagement à ce jour.
- **Quid d'un aménagement pour une circulation douce.**
- **Nuisance - des fêtes sont organisées.**
- **Demande de parking.**
- **Demande de caméra - une demande de nouveaux arrivants.**
 - o Légalement c'est impossible du fait des images générées, mais des pièges photographiques sont possibles. Deux ont été achetés et installés dans ce secteur.
- **Cibler les dépôts des personnes et vérifier les identités.**
- **Quid de la mise en place de la fibre ?**
 - o Tous ces points seront vus avec SQY.

Avenue de la gare et Broderie :

- **Demande de ralentisseur ou de chicane :**
 - o Il s'agit d'une compétence de SQY.
 - o Une réunion en présence d'Olivier Rachet, des services de Coignières et de SQY est prévue début juillet avec une étude d'environ 18 mois.
 - o Manque de mobilisation des habitants de l'avenue de la gare afin de mieux étudier l'emplacement de ces ralentisseurs.
- **L'état des trottoirs catastrophiques a été pointé.**
 - o SQY sera une nouvelle fois alertée.

Rue du Four à Chaux et Pommeraie :

- **Manque de trottoirs.**
- **Les trottoirs ne sont pas assez larges pour les poussettes, fauteuils roulants etc ...**
 - o Nous remontrons ces points auprès de SQY

Rue des Commères :

- **Des habitants se plaignent des trottinettes et des conduites dangereuses.**
- **L'état des trottoirs très abîmés a été pointé**
 - o Sur ces deux points la PM comme SQY seront alertés.

Vers Crêperie 141 :

- **Remettre en état le mur tagué/propriétaire SQY. Il y a un risque d'écroulement.**
 - o Avec SQY on y travaille
- **Le projet de la traversée entre la verrière et la rue du Mesnils est-il annulé ?**
 - o La ville se refuse de voir cette aberration, comme l'a rappelé M. le Maire.

OUVERTURE DU PARKING DE LA VERRIÈRE AU 01/07/2023.



Recensement des propositions 2023 - Secteur 4

INTITULE DU PROJET	RUE ET QUARTIER CONCERNE	PRÉSENTATION DES TRAVAUX A REALISER	COMMENTAIRES	ORDRE DE PRIORITE
SECURISATION ROUTE LEVIS ST NOM	SECTEUR 4			
REPRISE DU PETIT PONT LE LONG DES RIGOLES ROYALES À L'ENTRÉE DES JARDINS	SECTEUR 4		Propriété SMAGER	

Fin de la réunion 22 heures